

Domaine : **Enseignement supérieur**Rubrique : **Actualité - Collectivités territoriales - Financement - Budget**

Franche-Comté : la région inscrit 5 millions d'euros à son budget 2011 pour le PRES

Le conseil régional de Franche-Comté augmente de 3,3 millions d'euros le budget alloué à la recherche et à l'enseignement supérieur. Les crédits d'investissement et de fonctionnement inscrits au budget primitif, adopté le 17 décembre 2010, sont portés à 18,7 millions d'euros (contre 15,4 millions en 2010). Cinq millions d'euros sont notamment dédiés à l'accompagnement des projets du PRES Bourgogne Franche-Comté (y compris ceux s'inscrivant dans le cadre des investissements d'avenir prévus au grand emprunt). « La région a prévu de mobiliser pour le PRES, dont elle est un des membres associés, 20 millions d'euros pour les quatre ans à venir », précise Patrick Bontemps, vice-président en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. « Le rapprochement entre les deux régions, pour développer des complémentarités, atteindre une taille critique, est une chance pour les petites universités qui sont les nôtres. » Cet effort en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche intervient alors que le budget primitif de la région, qui s'élève à 492,8 millions d'euros en 2011, est en baisse de 4 % par rapport au BP 2010.

La région intervient, avec ces cinq millions d'euros mobilisés en faveur du PRES, au niveau des outils de la coopération, en participant à la constitution du capital de la fondation de coopération scientifique et au niveau des équipements lourds, des plateformes et des projets de recherche, en particulier (mais pas exclusivement) de ceux relevant du programme « investissements d'avenir ».

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET VIE ÉTUDIANTE

Parmi les investissements immobiliers, figure la livraison prévue courant 2011 de la deuxième tranche de l'UFR médecine-pharmacie, à Besançon, pilotée par l'État. La restructuration de la cité universitaire Carnot sera alors achevée. Au total, ces deux opérations mobilisent 5,5 millions d'euros de crédits régionaux, en 2011. Le conseil régional intervient, par ailleurs, sur d'autres opérations conduites par d'autres maîtres d'ouvrage ; l'UTBM (à qui il apporte un million d'euros pour l'extension de la plateforme de recherche sur la pile à combustible) ; le Crous (à qui il octroie 1,3 million d'euros pour la construction d'un nouveau restaurant universitaire) ; l'université de Franche-Comté (deux millions pour la réalisation de la Maison des sciences de l'homme et de l'environnement).

Enfin, « l'université compte, sur certains de ses sites, jusqu'à 60 % de boursiers », explique Patrick Bontemps. Le conseil régional a mandaté, fin 2010, le cabinet Ernst&Young qui, en janvier 2011, doit rendre ses conclusions et ses préconisations. Le but : alimenter la réflexion pour élaborer un nouveau schéma régional directeur de la vie étudiante (restitution prévue en avril 2011). « Il proposera une organisation commune et coordonnée des interventions des différents acteurs dans le cadre d'une gouvernance respectueuse des initiatives locales »,

indique le rapport d'intervention. « Il proposera également un ensemble d'actions visant à améliorer les conditions de vie des étudiants, dans un cadre budgétaire pluriannuel qui facilitera la convergence des moyens. »



Contact : Conseil régional de Franche-Comté, Hélène Wokowski, attachée de presse, 03 81 61 61 08, helene.wokowski@franche-comte.fr

Cette dépêche fait partie du dossier suivant :

- [Budgets 2011 des collectivités \(supérieur et recherche\)](#)

Vous y retrouverez l'ensemble des dépêches sur le sujet.

Lire aussi dans les dépêches :

- [Budget 2011 de la Franche-Comté : 2 millions d'euros pour soutenir l'innovation et le transfert de technologies](#)
AEF du Jeudi 27 janvier 2011, n° 144468 - RI
- [Budget 2011 en Franche-Comté : la région accélère les investissements dans ses lycées](#)
AEF du Mercredi 5 janvier 2011, n° 143238 - EJ
- [Budget 2011 en Franche-Comté : les aides régionales à la formation professionnelle continue affichent un léger retrait](#)
AEF du Lundi 10 janvier 2011, n° 143266 - FP

Dépêche n°144046 © Copyright AEF - 1998/2011 Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.

Accéder au site de AEF : <http://www.aef.info>